

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 30 juillet à 19h00

L'an deux mille vingt, le 30 juillet à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 24 juillet 2020.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents : 29**

**Nombre de pouvoirs : 13**

**Nombre de votants : 42**

***Etaient présent(e)s :***

Mme BAUDRY Catherine, M.BAUDRY José, Mme BEURAERT Martine, M.BEZILLE Marc, M.BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, M.CATTEAU Joseph, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, M.DUYCK Joël, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, Mme GRAMMONT Agnès, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MOUQUET Denis, M.PARENT Michael, Mme PLÉ Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

***Absents excusés :*** Mme BERTRAND Dorothee procuration à Mme BAUDRY Catherine, M.BLERVAQUE Philippe procuration à M. Bruno FICHEUX, M.BOONAERT Jean-Philippe procuration à Mme DEBAISIEUX Nathalie, Mme BROUARD Bénédicte procuration à M.PRUVOST Philippe, M. BROUTEELE Philippe procuration à M. Philippe MAHIEU, M.DELABRE Aimé procuration à Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.DEHAENE Michel procuration à M.HENNEON François-Xavier, Mme DURUT Jocelyne procuration à M.THOREZ Jean-Claude, Mme EVRARD Monique procuration à M. MAHIEU Philippe, M.FAIDUTTI Jean-Marc procuration à M.BODART Michel, Mme HOUSSIN Marie procuration à Mme BAUDRY Catherine, M.MORVAN Hervé procuration à M.DUYCK Joël, M.RAVET Pierre-Luc procuration à Mme GRAMMONT Agnès.

***Secrétaire de séance :*** M.THOREZ Jean-Claude.

## Délibération n°2020D023 - Désignation des délégués du Syndicat Mixte des aéroports de Lille-Lesquin et de Merville (SMALIM).

*Le Président expose au Conseil :*

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33, L. 5211-1, L.5711-1 et L.5721-2 ;

Suite au renouvellement des huit communes, il est nécessaire au conseil d'élire les délégués au Syndicat Mixte des aéroports de Lille-Lesquin et de Merville.

Conformément aux statuts du syndicat, la CCFL doit désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour être représenté au sein de ce syndicat.

Il est rappelé que ce syndicat, qui a également pour adhérents la Métropole européenne de Lille (MEL) et le Conseil Régional, a pour mission l'exercice des compétences et la propriété du patrimoine relatifs aux deux aéroports.

Compte tenu des risques sanitaires liés à l'épidémie de covid-19 et conformément à l'article 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020, « l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes mentionnés au même article L. 5711-1. ».

Ainsi, il est proposé au Conseil de :

- procéder à l'élection, par vote uninominal à main levée, aux nominations des délégués du Syndicat Mixte des aéroports de Lille-Lesquin et de Merville (SMALIM),
- élire 2 titulaires et 2 suppléants ;

A ce jour, Monsieur le Président a reçu les candidatures suivantes :

Délégué Titulaire	Jacques HURLUS	Délégué Suppléant	Jean-Philippe BOONAERT
Délégué Titulaire	Joël DUYCK	Délégué Suppléant	Aimé DELABRE

Monsieur le Président fait appel des candidats. Pas d'autres candidats.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (42 voix pour) de procéder à l'élection, par vote uninominal à main levée, aux nominations des délégués du Syndicat Mixte des aéroports de Lille-Lesquin et de Merville (SMALIM).

Ainsi, ont été élus à l'unanimité (42voix), Jacques HURLUS et Joël DUYCK en tant que délégués titulaires et Jean-Philippe BOONAERT et Aimé DELABRE en tant que délégués suppléants pour siéger au Syndicat Mixte des aéroports de Lille-Lesquin et de Merville (SMALIM).

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
Jacques HURLUS



Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le



ID : 059-245900758-20200730-CC30072020\_17-DE